

M. le Maire expose au Conseil municipal qu'à l'occasion de la pose de la première pierre du groupe scolaire, il a cru devoir donner, de la part de la commune, une petite fête aux maçons; que la dépense a été de vingt francs, montant d'une consommation de vin, fourni par M. Flabert (Eliodore) négociant à Chivy.

M. le Maire invite le conseil à bien vouloir approuver cette dépense.

Le Conseil,

Vu l'exposé de M. le Maire,

Considérant que ladite dépense était, dans la circonstance, de toute nécessité,

Vote, à l'unanimité, la somme de vingt francs pour solder le vin offert, par la commune, aux maçons à l'occasion de la pose de la première pierre de notre groupe scolaire.

Cette somme sera prélevée sur les premiers fonds libres de l'exercice courant.